



Grille d'analyse multi-critères de la valeur sauvage d'un cours d'eau
Evaluation de l'éligibilité au label "Site Rivières Sauvages"

v.1.2 mise à jour le 02.04.2019

Note à l'utilisateur :

- la manière de renseigner chaque critère d'évaluation est détaillé dans la "Note méthodologique" accompagnant cette grille.
- Seules les cellules en bleu sont à compléter,
- Dans la colonne "indicateurs", le texte simple correspond à l'indication à fournir dans la colonne "Indicateurs renseignés", le texte en italique correspond aux précisions attendues dans la colonne "Remarques, précisions"
- La colonne "Indicateurs renseignés" correspond à la valeur obtenue pour l'appréciation du critère (par exemple pour le critère "Formes fluviales", l'indicateur renseigné est "1.5", signifiant que 1.5 % du linéaire du cours d'eau a subi des altérations morphologiques),
- Ne mettre que les valeurs chiffrées demandées dans la colonne "Indicateurs renseignés" (pas de texte) ou sélectionner un choix dans le menu déroulant,
- Dans la colonne "indicateurs renseignés", le séparateur utilisé pour les données numériques est le point "." (l'utilisation de la virgule "," renvoie un message d'erreur),
- Penser à renseigner systématiquement la colonne "Fiabilité des données",
- Utiliser la colonne "Remarques, précisions..." pour préciser si besoin les modes de calcul, les incertitudes, les données particulières, etc,
- Pour vous déplacer sur le tableau, utiliser les scrollbar de la page excel,
- Pour une meilleure lisibilité, placer vous à un niveau de zoom 100%.

Présentation de la rivière (critères non notant)								
Thématiques	Critères	Critère notant	Indicateurs	Éléments cartographiques ou autres à fournir	Formats attendus	Indicateurs renseignés	Fiabilité données : 0 : évaluation sommaire 1 : étude existante	Remarques, précisions sur les données
Morphométrie du cours d'eau et du tronçon candidat	Longueur du tronçon proposé	Non	Longueur du tronçon <i>Ajouter en remarques la longueur totale du cours d'eau et le rapport en % Longueur du tronçon / Longueur totale du cours d'eau</i>	Limites amont et aval du tronçon	Carte et données numériques	24800	1	Longueur totale du Cians
	Largeur plein bord au point aval du tronçon	Non	Largeur moyenne de berge à berge au point aval du tronçon <i>Ajouter en remarques le rang de Strahler du tronçon proposé au point aval</i>	-	Données numériques	8,6	1	Rang de Strahler : 3
	Largeur du fond de vallée du tronçon	Non	Largeur moyenne du fond de vallée <i>Ajouter en remarques les valeurs de largeurs min et max approximatives du fond de vallée du tronçon</i>	Limites du fond de vallée à partir d'une carte géologique (alluvions quaternaires)	Carte et données numériques	28	1	Min : 7m (largeur des gorges) Max : 98m (lit en tresse à quelques mètres en amont de la confluence avec le Var)
	Surface du bassin versant au point aval du tronçon	Non	Surface du bassin versant au point aval du tronçon <i>Ajouter en remarques la valeur de la surface totale du bassin versant</i>	Limites du bassin versant du tronçon proposé à la labellisation et du cours d'eau	Carte et données numériques	166	1	Superficie totale du bassin versant du Cians
Acteurs et gestion globale du bassin versant	Structure(s) de gestion à l'échelle du bassin versant (structures nationales ou transfrontalières)	Non	Préciser si "oui" ou "non" il y a une structure de gestion à l'échelle du bassin versant <i>Ajouter en remarques le(s) nom(s) de la structure, la surface du bassin géré, le nombre de communes adhérentes</i>	Limites du périmètre de gestion, Communes adhérentes et non adhérentes	Carte, données numériques et descriptif	Oui	1	Le SMIAGE a été créé en janvier 2017. En tant qu'EPTB il exerce la compétence GEMAPI par transfert ou délégation de celle-ci par les EPCI via des contrats territoriaux. Le SMIAGE gère l'intégralité des bassins versants des Alpes-Maritimes dont le Cians.
	Procédure(s) de gestion des milieux aquatiques	Non	Type de procédure <i>Ajouter en remarques les dates de début et fin de la procédure</i>	Limites du périmètre de la procédure	Carte et descriptif	Aucune procédure	1	Aucune procédure
	Autres acteurs locaux impliqués dans la gestion du cours d'eau	Non	Autres acteurs locaux impliqués dans la gestion du cours d'eau <i>Ajouter en remarques le(s) nom(s) de(s) acteur(s) (associations, acteurs-clés économiques, ...), et leur(s) champ(s) d'action(s)</i>	Eventuellement : localisation des périmètres d'intervention des autres acteurs-clés	Carte éventuelle et descriptif	Oui	1	Fédération départementale de pêche des Alpes Maritimes Amicale des Pêcheurs du Cians Association Green Moniteurs de caryon (ex : Guillaume COQUIN)
	Existence de projets menaçant le caractère "sauvage" du site	Non	Existence d'un ou plusieurs projets <i>Ajouter en remarques le ou les noms des projets, ainsi qu'une description rapide (quelques lignes)</i>	Localisation du projet	Carte et descriptif	Non	1	Aucun projet concret en cours, quelques hypothèses d'équipements hydroélectriques sont parfois évoqués sur le bassin versant
Description de l'état écologique du tronçon candidat (critères notant)								
Thématiques	Critères	Critère notant	Indicateurs	Éléments cartographiques ou autres à fournir	Formats attendus	Indicateurs renseignés	Fiabilité données : 0 : évaluation sommaire 1 : étude existante	Remarques, précisions sur les données
	Formes fluviales (tracé du lit)	Oui	Linéaire total de cours d'eau rectifié (en % de linéaire total du tronçon)	Linéaires rectifiés	Carte et données numériques	4,8	1	
	Linéaire de berges stabilisées	Oui	Linéaire total de berges stabilisées altérant l'espace de mobilité du cours d'eau (en % du linéaire total de berges du tronçon)	Linéaires de berges stabilisées	Carte et données numériques	3,9	1	Des enrochements ponctuels de sécurisation d'ouvrages et d'habitations sont présents sur un total de 990 m. <i>Ajout de 160 mètres à la suite de travaux d'urgence de sécurisation de la route à Rigaud en 2021 (tempête Alex).</i>
	Linéaire de berges endiguées	Oui	Linéaire total de digues (en % de linéaire total de berges du tronçon)	Linéaires de digues	Carte et données numériques	0,0	1	
	Ouvrages en travers du lit (seuils, barrages)	Oui	Nombre moyen (par km du linéaire total du tronçon) d'ouvrages en lit mineur (non ruinés, visibles) <i>Préciser en remarques le nombre total d'ouvrages sur le tronçon proposé</i>	Localisation des ouvrages en lit mineur (non ruinés, visibles)	Carte et données numériques	0,12	1	Un seul seuil est inscrit au référentiel des obstacles à l'écoulement édité par l'OFB (ROE 43680). Cependant deux autres ouvrages peu impactants peuvent être considérés comme des ouvrages en travers du lit. <i>Pas d'obligation réglementaire d'intervenir sur ces deux seuils. La transparence de ces ouvrages est coûteuse et à la discrétion des autorités gémapiennes.</i>
	Continuité piscicole longitudinale	Oui	Nombre moyen (par km du linéaire total du tronçon) d'ouvrages non ou peu franchissables par espèce repère (Truite fario ou autre à préciser) <i>Préciser en remarques le nombre total d'ouvrages</i>	Localisation des ouvrages non ou peu franchissables	Carte et données numériques	0,04	1	Seulement un seuil altère la continuité piscicole du Cians (ROE 43680). Pas d'obligation réglementaire d'intervenir sur les deux autres seuils. La transparence de ces ouvrages est coûteuse et à la discrétion des autorités gémapiennes. Ces seuils sont à proximité d'infranchissables naturels (cascades, vasques...)

Module de calcul de notes de la grille d'évaluation Rivières Sauvages										
Seuils des classes de note par critère							Coefficient de pondération appliqué au critère			
Calcul de la note du critère	Seuil note "Altération notable de l'indicateur"	Seuil note "Indicateur peu altéré"	Seuil note "Indicateur très peu altéré"	Note "Altération notable de l'indicateur"	Note "Indicateur peu altéré"	Note "Indicateur très peu altéré"	Analyse des notes obtenues			
	-	-	-	-	-	-				
	-	-	-	-	-	-				
	-	-	-	-	-	-				
	-	-	-	-	-	-				
	-	-	-	-	-	-				
	-	-	-	-	-	-				
	-	-	-	-	-	-				
Coefficients de pondération appliqués aux thématiques										
							Thématique	Critères	Pondération par thématique	Note obtenue
							HYDRO-MORPHOLOGIE et HABITATS	14	53%	36
							OCCUPATION DES SOLS et ACTIVITES du fond de vallée	2	5%	5
							QUALITE DE L'EAU	5	20%	20
							BIODIVERSITE	4	15%	11
							FREQUENTATION HUMAINE HAUTE SAISON	5	7%	4,25
							Total	30	100%	76,25
							Points Bonus Malus			
							Occupation des sols et activités sur le bassin versant	3	Bonnus/malus	3
							Espèces remarquables et gestion des milieux aquatiques et humides du tronçon (ou sous-bassin) candidat	6	Bonnus/malus	3,5
							Total	9		6,5
							Total Final			82,75

Thématiques	Critères	Critère notant	Indicateurs	Éléments cartographiques ou autres à fournir	Formats attendus	Indicateurs renseignés	Fiabilité données : 0 : évaluation sommaire 1 : étude existante	Remarques, précisions sur les données
Hydromorphologie et Habitats	Crues morphogènes - débit	Oui	Temps de retour de la crue écritee par ouvrage(s) (Q2, Q5, Q100, ...), <i>Ajouter en remarques les débits caractéristiques (moyennes eaux et crues)</i>	Localisation des ouvrages (barrages) ayant un rôle écreteur	Carte, données numériques et descriptif	0	1	Pas d'ouvrage écreteur de crues sur le bassin versant du Cians. Les seules données disponibles sont relatives aux années 1971 - 1978. Ces données devront être complétées à travers le programme de mesures. Minimum connu en octobre 1975 : 0,180 m3.s-1 Débit biennale : 0.223 m3.s-1 Remarque : ces données ont été enregistrées à partir d'une station qui ne concernait que 42 % du bassin versant du Cians. Ces données ne permettent pas de proposer une hypothèse de débit du Cians au point aval.
	Crues morphogènes - linéaire	Oui	Linéaire total impacté par un ouvrage ayant un rôle écreteur (en % de linéaire total du tronçon)	Linéaires impactés par ouvrage(s) ayant un rôle écreteur	Carte et données numériques	0,0	1	
	Dérivations (tronçons court-circuités) - débit	Oui	Débit dans le tronçon court-circuité (TCC) le plus impacté (en % du QMNA5), <i>Ajouter en remarques les débits caractéristiques (moyennes et basses eaux). Si aucune altération renseigner la valeur 100.</i>	Débit dans le TCC	Données numériques et descriptif	0	0	Une dérivation a été identifiée en aval des gorges inférieures du Cians. En l'absence de données significatives quant à la valeur du QMNA 5 et du débit dans le TCC (250 l.s-1 calculé selon la méthode de Manning-Strickler), la note la plus basse est renseignée pour ce critère. Il est important de noter que la dérivation identifiée est un petit canal à faible débit. L'usage de l'eau circulant dans ce canal est, de plus, ponctuel (arrosage de jardins privés) avec une restitution finale à hauteur de la commune de Touët-sur-Var. Débit minimum connu du Cians : 180 l.s-1 en 1975 Données non représentatives, les relevés étant limités à la période 1971-1978 à partir d'une station qui ne concernait que 42 % du bassin versant du Cians.
	Dérivations (tronçons court-circuités) - linéaire	Oui	Linéaire de tronçon court-circuité (TCC) sous l'influence d'un débit réservé (en % de linéaire total du tronçon) <i>Préciser en remarques le linéaire total de tronçons court-circuité</i>	Linéaires court circuités (TCC)	Carte et données numériques	8,3	1	Linéaire impacté : environ 8,3 % car le point d'entrée de la dérivation est situé à 2 km de la confluence Cians-Var. Le point de restitution de la dérivation est situé à hauteur de la commune de Touët-sur-Var. Les communes du bassin versant procèdent à des prélèvements d'eau potable, d'irrigation et de réserves incendies sur des affluents du Cians. Des dérivations peuvent donc être présentes dans des secteurs plus ou moins accessibles.
	Eclusées - linéaire	Oui	Linéaire total soumis à un régime d'éclusées (en % du linéaire total du tronçon)	Linéaires soumis à un régime d'éclusées	Carte et données numériques	0,0	1	
	Diversité des habitats aquatiques (aire d'influence des ouvrages)	Oui	Linéaire total du lit où la diversité naturelle est altérée : homogénéisation des faciès d'écoulement et des habitats par seuils, barrages... (en % du linéaire total du tronçon)	Linéaires où la diversité des habitats aquatiques est altérée	Carte et données numériques	0,1	1	Deux éléments modifient le faciès du cours d'eau. C'est à dire 0,16 % du faciès du tronçon. Le pont sous la commune de Beuil, chaque buse est longue d'environ 10m, et le seul sous le pont du moulin de Rigaud altère également le faciès naturel.
	Transit sédimentaire grossier	Oui	Caractérisation du transit sédimentaire <i>Préciser en remarques le type d'altérations (extraction, ouvrage bloquant le transit sédimentaire...)</i>	Localisation des ouvrages (barrages, seuils), des zones d'extraction sédimentaire...	Carte, données numériques et descriptif	Peu d'impact	1	Aucun élément ne semble perturber le transit sédimentaire grossier de manière significative, ainsi on considère qu'il y a peu d'impact.
	Prélèvements en eau (hors dérivations)	Oui	Caractérisation de l'impact cumulé des prélèvements en eau à l'échelle	Principales zones de prélèvements et/ou principaux prélèvements en eau	Carte et descriptif	Peu d'impact	1	Les communes procèdent à des prélèvements d'eau potable, d'irrigation et de réserves incendies sur des affluents du Cians. Des prélèvements d'eau privés pour l'irrigation ont également été observés.
	Entretien de la ripisylve	Oui	Linéaire total de berges où la ripisylve est altérée du fait de pratiques de gestion inappropriées (entretien excessif, sur-pâturage, piétinement par le bétail) (en % de linéaire total de berges du tronçon)	Linéaires d'entretien inapproprié (coupe végétation, enlèvement bois morts, sur-pâturage)	Carte et données numériques	0,0	1	Aucun linéaire d'entretien excessif n'a été relevé au cours des campagnes de terrain.
Occupation des sols et activités en fond de vallée	Occupation des sols et infrastructures du fond de vallée	Oui	Superficie totale occupée par agriculture et sylviculture intensive, urbanisation et infrastructures (en % de la surface du fond de vallée du tronçon de cours d'eau proposé)	Occupation des sols dans le fond de vallée (altérations quaternaires ou "buffer" de 20 fois la largeur moyenne à pleins bords	Carte et données numériques	2,8	1	Tissu urbain discontinu : 0,23 % Bâti diffus : 2,58 % Données Corine Land Cover 2006
	Activités pénalisantes (Etablissements de la Directive IPPC/IED et structures pénalisantes) du fond de vallée	Oui	Caractérisation de l'impact des activités pénalisantes <i>Précisez en remarques le type d'activité en question</i>	Localisation des activités pénalisantes	Carte, données numériques et descriptif	Très peu d'impact	1	Les activités du bassin versant du Cians (pisciculture) ne sont pas considérées impactantes (source : service départemental AFB).
Qualité de l'eau	Invertébrés benthiques	Oui	Caractérisation de la qualité de l'eau par les macroinvertébrés benthiques avec les données d'inventaires et d'indices nationaux ou européens	Derniers résultats disponibles (station représentative de moindre qualité)	Données numériques et liste taxonomique par station	TBE DCE	1	<i>Suivi SMIAGE (1 station) et suivi DREAL (1 stations)</i>
	Azote	Oui	Caractérisation de la qualité de l'eau par le paramètre azote, selon les données disponibles (Réseaux de suivis ou mesures ponctuelles)	Derniers résultats disponibles (station représentative de moindre qualité)	Données numériques	TBE DCE	1	<i>Suivi SMIAGE (1 station) et suivi DREAL (1 stations)</i>
	Phosphore	Oui	Caractérisation de la qualité de l'eau par le paramètre phosphore, selon les données disponibles (Réseaux de suivis ou mesures ponctuelles)	Derniers résultats disponibles (station représentative de moindre qualité)	Données numériques	TBE DCE	1	<i>Suivi SMIAGE (1 station) et suivi DREAL (1 stations)</i>
	Bactériologie	Oui	Caractérisation de la qualité de l'eau par le paramètre bactériologie, selon les données disponibles (Réseaux de suivis ou mesures ponctuelles)	Derniers résultats disponibles (station représentative de moindre qualité)	Données numériques	Bonne	1	<i>Suivi SMIAGE (1 station) et suivi DREAL (1 stations)</i>

Calcul de la note du critère	Seuil note "Altération notable de l'indicateur"	Seuil note "Indicateur peu altéré"	Seuil note "Indicateur très peu altéré"	Note "Altération notable de l'indicateur"	Note "Indicateur peu altéré"	Note "Indicateur très peu altéré"
3	<Q2	Q2 - Q50	>Q50	0	1,5	3
3	>20%	20 à 5%	<5%	0	1,5	3
0	<75%QMNA5	75 à 95%	>95% QMNA5	0	1,5	3
1,5	>10%	10 à 5%	<5%	0	1,5	3
3	>1 %	1 à 0%	0%	0	1,5	3
4	>3%	3 à 1 %	<1%	0	2	4
3	Impact notable	Peu d'impact	Très peu d'impact	0	3	6
1,5	Impact notable	Peu d'impact	Très peu d'impact	0	1,5	3
1	>5%	5 à 1%	<1%	0	0,5	1
3,5	>10%	de 10 à 5%	<5%	0	1,75	3,5
1,5	Impact notable	Peu d'impact	Très peu d'impact	0	0,75	1,5
3	Impact notable	BE DCE	TBE DCE	0	1,5	3
5	Impact notable	BE DCE	TBE DCE	0	2,5	5
6	Impact notable	BE DCE	TBE DCE	0	3	6
2	Impact notable	Qualité moyenne	Bonne qualité	0	1	2

Analyse des notes obtenues	
Nombres de critères éliminatoires	0
Le Cours d'eau ou tronçon de cours d'eau est labellisable au niveau 2	

Thématiques	Critères	Critère notant	Indicateurs	Éléments cartographiques ou autres à fournir	Formats attendus	Indicateurs renseignés	Fiabilité données : 0 : évaluation sommaire 1 : étude existante	Remarques, précisions sur les données
	Micro-polluants (pesticides, métaux lourds, ...)	Oui	Caractérisation de la qualité de l'eau par le paramètre micro-polluants, selon les données disponibles (Réseaux de suivis ou mesures ponctuelles)	Derniers résultats disponibles (station représentative de moindre qualité)	Données numériques	Bon	1	Suivi SMIAGE (1 station) et suivi DREAL (1 stations)
Biodiversité	Faune piscicole	Oui	Caractérisation de la qualité de la biodiversité par le paramètre faune piscicole, selon les données disponibles (Inventaires piscicoles, indices piscicoles nationaux ou européens)	Derniers résultats disponibles (station représentative de moindre qualité)	Données numériques et liste d'espèces par station	BE DCE	1	station DREAL à Rigaud
	Flore aquatique (macrophytes, diatomées, ...)	Oui	Caractérisation de la qualité de la biodiversité par le paramètre flore aquatique, selon les données disponibles (inventaires et indices macrophytes et diatomées nationaux ou européens)	Derniers résultats disponibles (station représentative de moindre qualité)	Données numériques et liste d'espèces par station	BE DCE	1	station DREAL à Rigaud
	Faune rivulaire (oiseaux, amphibiens, mammifères, ...)	Oui	Caractérisation de la qualité de la biodiversité par le paramètre faune rivulaire, selon les données disponibles (Inventaires naturalistes, etc.)	Derniers résultats disponibles (station représentative de moindre qualité)	Données numériques et liste d'espèces par station	Très peu d'impact	1	Utilisation des descriptifs ZNIEFF pour évaluer ce paramètre
	Composition spécifique de la ripisylve	Oui	Linéaire total de berges où la composition de la ripisylve est altérée du fait de la présence d'espèces inappropriées (en % de linéaire total de berges du tronçon) <i>Préciser en remarques les espèces identifiées comme inappropriées</i>	Linéaires de présence d'une ripisylve majoritairement "non naturelle" (peupleraie, résineux, invasives, ...)	Carte, données numériques et liste d'espèces par tronçon	0,0	1	Sur le Cians, près des deux tiers du réseau hydrographique disposent d'une ripisylve en bon état de conservation. Les forêts de montagne descendent pour la plupart jusqu'en bordure de rivière et offrent une ripisylve de qualité. Les zones les plus discontinues sont les milieux urbanisés, les bordures de route et les Gorges du Cians. La composition spécifique de la ripisylve n'est pas altérée par la présence d'espèces inappropriées.
Fréquentation humaine et ambiances sonore et visuelle (sentiment de "sauvagitude")	Accessibilité carrossable (points aménagés grand public)	Oui	Nombre moyen (par km du linéaire total du tronçon) de points d'accès carrossables <i>Préciser en remarques le nombre total de points d'accès</i>	Localisation des points d'accès carrossables	Carte et données numériques	0,12	1	3 accès balisés
	Fréquentation non motorisée (pêcheurs, promeneurs, kayakistes,...)	Oui	Evaluation de la fréquentation non motorisée sur le terrain, en haute saison	Localisation des zones fréquentées	Carte et données qualitatives	Peu d'impact	1	
	Fréquentation motorisée (motos, quads, ...)	Oui	Evaluation de la fréquentation motorisée sur le terrain, en haute saison	Localisation des zones fréquentées	Carte et données qualitatives	Très peu d'impact	1	
	Ambiance sonore	Oui	Evaluation de l'ambiance sonore sur le terrain, en haute saison	Localisation des sources de bruit	Carte et données qualitatives	Peu dérangeante	1	Le seul bruit perçu est dû à la circulation sur la route départementale 28. Au cours des campagnes de terrain le site s'est avéré bruyant, mais la circulation est globalement faible et limitée au déplacement journaliers, hors weekends et vacances.
	Ambiance visuelle	Oui	Evaluation de l'ambiance visuelle sur le terrain, en haute saison	Localisation des "points noirs" paysages	Carte et données qualitatives	Peu dérangeante	1	Environ 4,5 % du linéaire labellisé (mur de soutien de la route et dépôt de pélite concassée).
Critères complémentaires (critères bonus/malus)								
Thématiques	Critères	Critère notant	Indicateurs	Éléments cartographiques ou autres à fournir	Formats attendus	Indicateurs renseignés	Fiabilité données : 0 : évaluation sommaire 1 : étude existante	Remarques, précisions sur les données
Occupation des sols et activités du bassin versant	Occupation des sols du bassin versant	bonus-malus	Superficie totale occupée par agriculture et sylviculture intensive, urbanisation et infrastructures (en % de la surface du BV)	Eventuellement : données Corine Land Cover	Données numériques	1,26	1	Les zones urbanisées et d'infrastructures du bassin versant du Cians sont très faibles : 1,26 %. Aucun secteur d'agriculture intensive n'est recensé. Données Corine Land Cover 2006
	Population du bassin versant	bonus-malus	Densité moyenne de population (en hab/km²) <i>Préciser en remarques les populations par commune du bassin versant</i>	Eventuellement : données communales	Données numériques	6,0	1	Beuil : 553 Lieuche : 50 Pierlas : 101 Rigaud : 169 Thiéry : 103 Nombre d'habitant par commune. Seules les communes dont la majorité de la population se trouve dans le bassin versant sont prises en compte.
	Cheptel du bassin versant	bonus-malus	Densité moyenne d'Unités Gros Bétail par hectare (UGB/ha) <i>Préciser en remarques par commune les densités moyennes d'UGB/ha</i>	Eventuellement : données communales	Données numériques	0,036	1	Auvare : 93,6 Beuil : 214,6 Guillaumes : 290,6 Ilonse : 64,3 Lieuche : 12,8 Péone : 112,6 Pierlas : 136,1 Puget - Rostang : 15,2 Rigaud : 112,1 Roubion : 25,6 Thiéry : 0 Touët-sur-Var : 12,3 Unité de Gros Bétail de chaque commune
	Espèces emblématiques (flore/faune)	Bonus-malus	Nombre d'espèces remarquables présentes	Eventuellement : localisation des populations d'espèces remarquables	Descriptif et Données numériques	40,0	1	Les fiches descriptives du zonage du bassin versant (ZNIEFF de type 1) ne permettent pas l'élaboration de carte précise. Plus de 40 espèces sont recensées.
	Espèces invasives (faune ou flore aquatique)	Bonus-malus	Présence d'espèces faunistiques ou flore aquatique invasives <i>Préciser en remarques le nombre, la densité, et le type d'espèces invasives présentes</i>	Eventuellement : localisation des populations d'espèces invasives	Descriptif	Très peu d'impact	1	Aucune observation pendant les journées de terrain. Espèces présentes sur le territoire de la CCAA : - <i>Ambrosia</i> sp. - <i>Allertus</i> sp. - <i>Sumac</i> sp. - <i>Buddleja davidii</i>

Calcul de la note du critère	Seuil note "Altération notable de l'indicateur"	Seuil note "Indicateur peu altéré"	Seuil note "Indicateur très peu altéré"	Note "Altération notable de l'indicateur"	Note "Indicateur peu altéré"	Note "Indicateur très peu altéré"
4	Impact notable	Mauvais	Bon	0	2	4
2,5	Impact notable	BE DCE	TBE DCE	0	2,5	5
1,5	Impact notable	BE DCE	TBE DCE	0	1,5	3
3	Impact notable	Peu d'impact	Très peu d'impact	0	1,5	3
4	>10%	10 à 5%	<5 %	0	2	4
0,5	>1/km	1 -10/Km	<1/10km	0	0,5	1
0,25	Impact notable	Peu d'impact	Très peu d'impact	0	0,25	0,5
1,5	Impact notable	Peu d'impact	Très peu d'impact	0	0,75	1,5
1	Dérangeante	Peu dérangeante	Très peu dérangeante	0	1	2
1	Dérangeante	Peu dérangeante	Très peu dérangeante	0	1	2
	Seuil note "Altération notable de l'indicateur"	Seui note "Indicateur peu altéré"	Seuil note "Indicateur très peu altéré"	Note "Altération notable de l'indicateur"	Note "Indicateur peu altéré"	Note "Indicateur très peu altéré"
1	>25%	10-25%	<10%	-0,5	0	1
1	>30 hab/km²	10-30 hab/km²	<10 hab/km²	-0,5	0	1
1	>1,4 UGB/ha	0,5- 1,4 UGB/ha	<0,5 UGB/ha	-0,5	0	1
1	0	1-3	>3	-0,5	0	1
1	Impact notable	Peu d'impact	Très peu d'impact	-0,5	0	1

Analyse des notes obtenues

Thématiques	Critères	Critère notant	Indicateurs	Éléments cartographiques ou autres à fournir	Formats attendus	Indicateurs renseignés	Fiabilité données : 0 : évaluation sommaire 1 : étude existante	Remarques, précisions sur les données
Espèces remarquables et gestion des milieux aquatiques et humides du tronçon (ou sous-bassin) candidat	Gestion piscicole et halieutique	Bonus-malus	Pratique d'alevinages (gestion non patrimoniale) <i>Préciser en remarques les espèces piscicoles alevinées sur le tronçon de cours d'eau proposé</i>	Eventuellement : type de gestion pratiquée par secteur	Descriptif	Peu d'impact	1	Des truites de déversement sont déposées dans le Cians sur des secteurs "découverte" restreints. La qualité des populations patrimoniale d'anguille, blageon et barbot méridional, attestent d'une bonne gestion halieutique.
	Milieux annexes - connexion/naturalité	Bonus-malus	Dégré de déconnection/altération des milieux annexes (évaluation sur le terrain) <i>Préciser en remarques le nombre et le type de milieux annexes</i>	Eventuellement : localisation des milieux annexes naturels et dégradés	Descriptif	Très peu d'impact	1	Pas de milieux annexes recensés dans le bassin versant du Cians
	Milieux aquatiques et humides remarquables - reconnaissance	Bonus-malus	Surface totale en statuts de reconnaissance européens (ZICO, ZPS, Natura2000) et nationaux (en % de la surface du BV) <i>Préciser en remarques les différents types de reconnaissances présents sur le bassin versant</i>	Eventuellement : localisation des zones de reconnaissance	Données numériques	93,7	1	ZNIEFF type 1 et 2 Site Natura 2000 Massif du Lauvet d'Illonse et des Quatre Cantons - Dôme de Barrot - Gorges du Cians
	Milieux aquatiques et humides remarquables - gestion et protection	Bonus-malus	Surface totale en statuts de protection européens et nationaux (Parc Nationaux, Réserves...) (en % de la surface du BV) <i>Préciser en remarques les différents outils de protection présents sur le bassin versant</i>	Eventuellement : localisation zones de protection	Données numériques	0,5	1	Parc National du Mercantour (zone d'adhésion, seulement 0,5 % du bassin versant en coeur de parc).

Calcul de la note du critère	Seuil note "Altération notable de l'indicateur"	Seuil note "Indicateur peu altéré"	Seuil note "Indicateur très peu altéré"	Note "Altération notable de l'indicateur"	Note "Indicateur peu altéré"	Note "Indicateur très peu altéré"	Analyse des notes obtenues	
0	Impact notable	Peu d'impact	Très peu d'impact	-0,5	0	1		
1	Impact notable	Peu d'impact	Très peu d'impact	-0,5	0	1		
1	<15%	15-30%	>30%	-0,5	0	1		
-0,5	<10%	10-20%	>20%	-0,5	0	1		

Le Cians

Rivières Rouges

Mise à jour des critères techniques pour le renouvellement de la labellisation



Cette note a pour objectif d'accompagner la grille de critères mise à jour pour le renouvellement du label site Rivières Sauvages sur le Cians. Elle détaillera l'ensemble des critères ayant évolué depuis le diagnostic réalisé dans le cadre de la labellisation en 2017.

Dans la grille de critères, les critères qui ont évolué depuis la première labellisation sont indiqués en rouge.

Sommaire

I - Morphométrie du cours d'eau et du tronçon candidat.....	3
II - Acteurs et gestion globale du bassin versant	3
II.1 Structure de gestion globale à l'échelle du bassin versant.....	3
III - Hydromorphologie et habitats	3
III.1- Linéaire de berges stabilisées.....	4
IV - Occupation des sols et activités en fond de vallée	5
V - Qualité de l'eau	6
V.1- Invertébrés benthiques	7
V.2- Azote / Phosphore / Bactériologie	8
V.2- Micropolluant	9
VI- Biodiversité	9
VI.1- Faune piscicole	10
VI.1- Flore aquatique	10
VII- Fréquentation humaine et ambiance sonore et visuelle	11
VIII - Occupation des sols et activités du bassin versant	11
VIII-1. Cheptel du bassin versant	12
VIII-2. Population du bassin versant	12
IX - Espèces remarquables et gestion des milieux aquatiques	13
IX-1. Espèces invasives.....	13
X. Conclusion	13

I- Morphométrie du cours d'eau et du tronçon candidat

La thématique « morphométrie du cours d'eau et du tronçon candidat » est déclinée selon les critères suivants:

- Longueur du cours d'eau ou du tronçon candidat
- Largeur plein bord / rang de Strahler au point aval
- Largeur du fond de vallée
- Surface du bassin versant au point aval du tronçon

La tempête Alex n'ayant pas engendré de modifications notables sur ces critères, ils n'ont pas évolué depuis 2017.

II- Acteurs et gestion globale du bassin versant

La thématique « acteurs et gestion globale du bassin versant » est déclinée selon les critères suivants:

- Structure de gestion globale à l'échelle du bassin versant
- Procédure(s) de gestion des milieux aquatiques
- Autres acteurs locaux impliqués dans la gestion du cours d'eau
- Existence de projets menaçant le caractère sauvage du cours d'eau

Sur cette thématique, 1 critère a évolué : Structure de gestion à l'échelle du bassin versant.

II.1 Structure de gestion globale à l'échelle du bassin versant

Le Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion de l'Eau (SMIAGE) maralpin, a été créé par arrêté préfectoral du 1er janvier 2017 et labellisé le 22 juin 2018 en tant qu'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) par le Comité d'agrément du Comité de Bassin Rhône-Méditerranée.

Le SMIAGE apporte l'expertise technique et opérationnelle nécessaire à la réalisation des projets du grand cycle de l'eau sur le territoire maralpin en mutualisant les compétences et les moyens. Les savoir-faire multiples des agents du SMIAGE permettent au syndicat de piloter les projets du début jusqu'à la fin, notamment grâce à ses spécialistes :

- Prévision des risques et gestion de l'eau
- Planification et gestion des milieux aquatiques
- Ingénierie et travaux (maîtrise d'œuvre)

Le SMIAGE est composé du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes et de 10 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) dont la **Communauté de Communes Alpes d'Azur (CCAA)** sur laquelle se trouve le bassin versant du Cians.

III- Hydromorphologie et habitats

La thématique « hydromorphologie et habitats » est déclinée avec les critères suivants :

- Formes fluviales (tracé du lit)
- Linéaire de berges stabilisées
- Linéaire de berges endiguées
- Ouvrages en travers du lit (seuils, barrages)

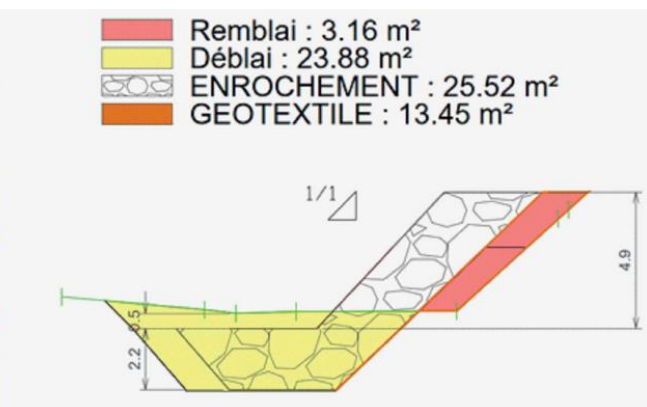
- Continuité piscicole longitudinale
- Crues morphogènes - débit
- Crues morphogènes - linéaire
- Dérivations (tronçons court-circuités) - débit
- Dérivations (tronçons court-circuités) - linéaire
- Eclusées - linéaire
- Diversité des habitats aquatiques (aire d'influence des ouvrages)
- Transit sédimentaire grossier
- Prélèvements en eau (hors dérivations)
- Entretien de la ripisylve

Sur cette thématique 1 critère a évolué.

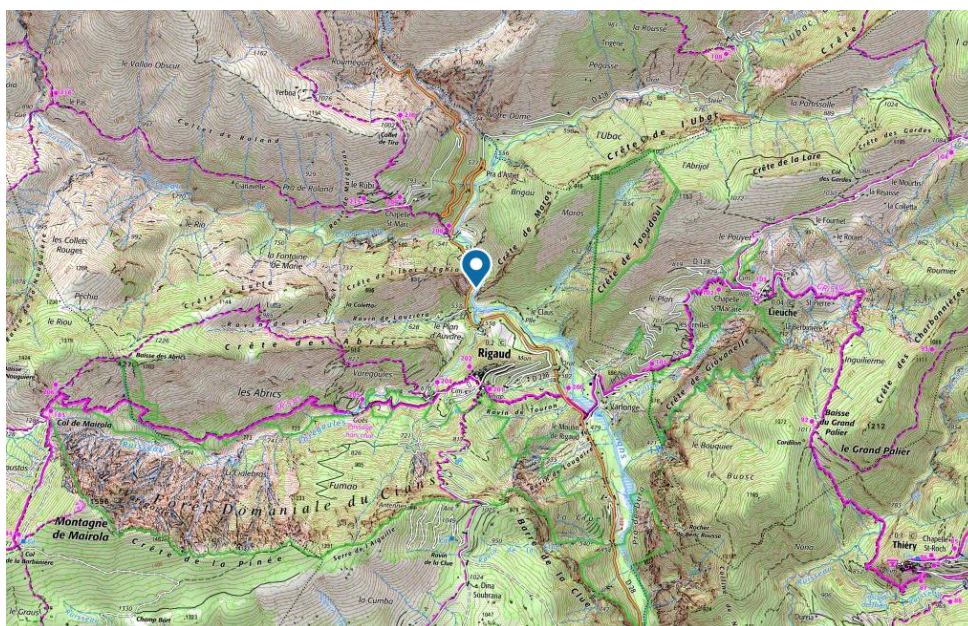
III.1- Linéaire de berges stabilisées

Lors des intempéries d'octobre 2020, la crue du Cians a provoqué l'effondrement d'une partie du pied de berge en rive droite du Cians soutenant la Route Départementale RD 28 sur environ 160 mètres, sur la commune de Rigaud.

Une opération de reprise et de confortement de la berge par la mise en œuvre d'une protection du talus en enrochement libre et d'un sabot anti-affouillement afin d'endiguer le phénomène d'érosion a donc été réalisée par le SMIAGE pour répondre à l'urgence en 2021.



Coordonnées GPS : Latitude 43°59'48.66"N longitude 6°59'28.61"E (PR 7+168)



Au total le linéaire de protection de berge passe de 830 mètres à 990 mètres linéaires.

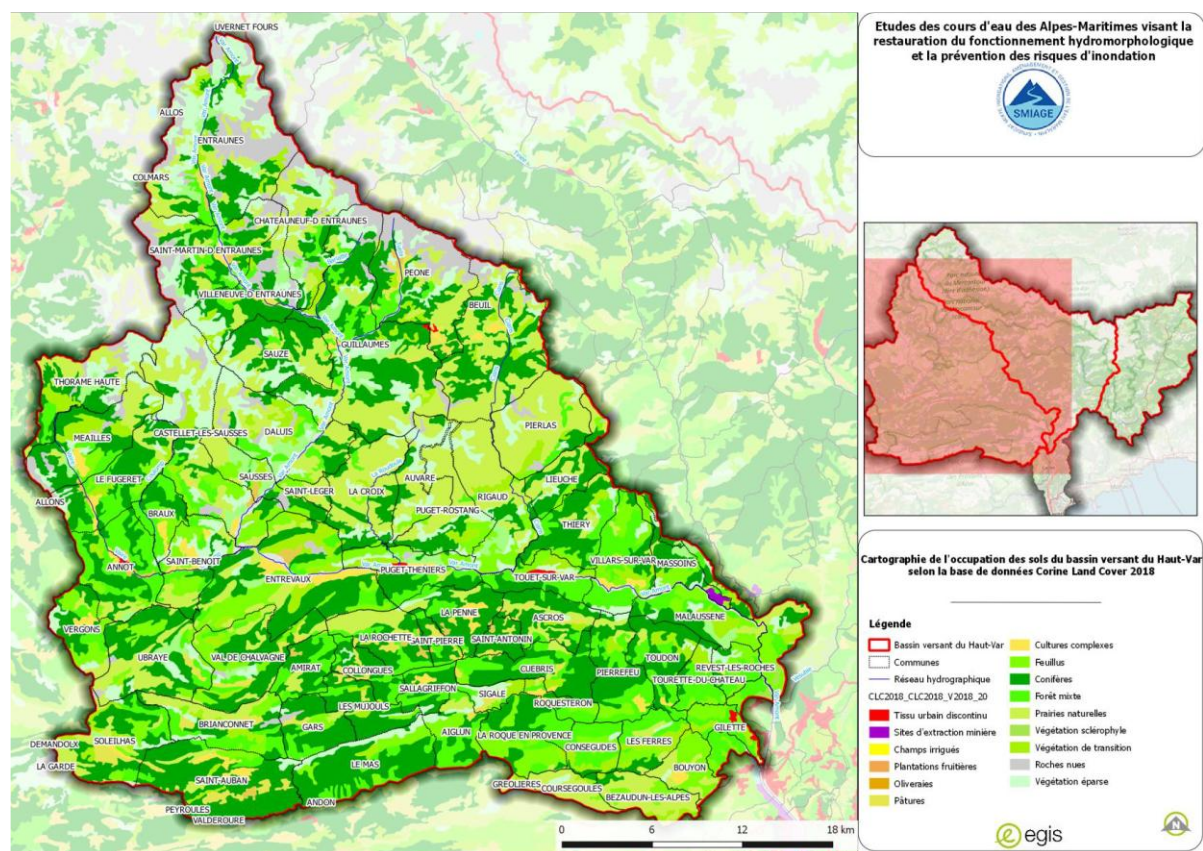
La note attribuée pour ce critère reste identique à celle de la première candidature même s'il y a une évolution du critère.

IV- Occupation des sols et activités en fond de vallée

La thématique « occupation des sols et activités en fond de vallée » est déclinée avec les critères suivants :

- Occupation des sols et infrastructures du fond de vallée
- Activités pénalisantes (Etablissement de la Directive IPPC/IDE et structures pénalisantes) du fond de vallée

Sur cette thématique les critères n'ont pas évolué.
Ci-dessous une carte actualisée de l'occupation du sol sur le Var amont.



V- Qualité de l'eau

La thématique « qualité de l'eau » est déclinée avec les critères suivants :

- Invertébrés benthiques
- Azote
- Phosphore
- Bactériologie
- Micropolluants (pesticides, métaux lourds, ...)

Une station de suivi par l'Etat est installée à Rigaud, les résultats sont indiqués dans le tableau suivant : (<https://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/station-06710100>)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Physico-chimie							
Bilan de l'oxygène	TBE	TBE	TBE	TBE	TBE	TBE	TBE
Température	TBE	TBE	TBE	TBE	TBE	TBE	TBE
Nutriments azotés	TBE	TBE	TBE	TBE	TBE	TBE	TBE
Nutriments phosphorés	TBE	TBE	TBE	TBE	TBE	TBE	TBE
Acidification	BE	BE	BE	BE	BE	BE	BE
Polluants spécifiques	BE	BE	BE	BE	BE	BE	BE
Biologie							
Invertébrés benthiques	TBE	TBE	TBE	TBE	TBE	BE	BE
Diatomées	BE	BE	BE	BE	BE	BE	TBE
Macrophytes							
Poissons	BE	BE	BE	BE	BE	BE	BE
Hydromorphologie	TBE	TBE	TBE	TBE	TBE	TBE	TBE
Pressions Hydromorphologiques							
Etat écologique	BE	BE	BE	BE	BE	BE	BE
Potentiel écologique							
ETAT CHIMIQUE	BE	BE	BE	BE	BE	BE	BE

Sur le bassin versant du Cians, une autre station est suivie par le SMIAGE, 3km en aval de la station d'épuration de Beuil (X 1019142.7 - Y 6337880.9).

Les résultats de ces suivis depuis 2018 seront détaillés dans les points suivants.

Sur cette thématique tous les critères ont donc été mis à jour.

V.1- Invertébrés benthiques

- Campagne de 2018 :

Le peuplement d'invertébrés présent sur ce secteur du haut Cians témoigne de l'excellente qualité de l'eau et des habitats. On observe la présence de plusieurs taxons très polluo-sensibles comme Perlodidae, Perlaouencore Taeniopteryx, plus abondants qu'en 2017. La diversité du peuplement est également plus importante qu'en 2017 mais elle reste à relativiser dans la mesure où plusieurs taxons ne sont représentés que par un seul individu. La station d'épuration de Beuil, située plus en amont, ne semble pas avoir d'impact sur le milieu.

Indice Biologique Global Normalisé (IBGN) : HER=Alpes Internes ; **IBGN = 15** ; GFI = 9 (Perlodidae) ; VT = 24 ; Abondance/m² = 3245

- Campagne 2021 :

Le haut Cians apparaît en très bon état d'après l'indice IBGN, et en bon état d'après l'Indice Invertébrés Multi-Métrique (l'I2M2), nouvel indice de référence sur l'élément macro-invertébrés. La présence de taxons très polluo-sensibles comme *Isoperla rivulorum*, *Drusus biguttatus* ou encore *Philopotamus*

Iudificatus viennent compenser la faible richesse taxonomique observée par la métrique I2M2 du même nom. Très peu de perturbations semblent affecter cette station, selon l'outil diagnostique proposé par le Système d'Evaluation de l'Etat des Eaux (SEEE). En effet, toutes les perturbations liées à d'éventuels rejets de STEP ont été écartées. Celle de Beuil, située en amont ne semble donc pas avoir d'impact sur la rivière à cet endroit.

Indice Biologique Global Normalisé : **IBGN (/20) = 14** ; GFI = 9 (Perlodidae)

I2M2 (entre 0 et 1) : 0,6021

- Campagne 2022 :

Le haut Cians apparaît en très bon état d'après l'indice IBGN, et en bon état d'après l'I2M2, nouvel indice de référence sur l'élément macro-invertébrés. La présence de taxons très polluo-sensibles comme *Isoptera sp* ou *Perla grandis* vient compenser la faible richesse taxonomique observée par la métrique I2M2 du même nom. Très peu de perturbations semblent affecter cette station, selon l'outil diagnostique proposé par le SEEE. En effet, toutes les perturbations liées à d'éventuels rejets de STEP ont été écartées. Celle de Beuil, située en amont ne semble donc pas avoir d'impact sur la rivière à cet endroit.

Indice Biologique Global Normalisé : **IBGN (/20) = 14** ; GFI = 9 (Perlodidae)

I2M2 (entre 0 et 1) : 0,6424

La note attribuée pour ce critère reste identique à celle de la première candidature même s'il y a une évolution du critère.

V.2- Azote / Phosphore / Bactériologie

- Campagne de 2018 :

La qualité physico-chimique des eaux du Cians est excellente sur ce secteur.

Aide à la lecture des tableaux :

- Azote = NH_4 / NO_2 / NO_3
- Phosphore = PO_4 / PT
- Bactériologie = SF / *E. coli*
- Pour réaliser la synthèse, le paramètre le plus déclassant est retenu (bleu = Très Bon Etat ; Vert = Bon Etat)

Date	Débit l/s	pH	Temp. °C	Cond. µS/cm	Ca mg/l	Mg mg/l	DBO mg/l	COD mg/l	O2 mg/l	O2 % sat	NH4 mg/l	NO2 mg/l	NO3 mg/l	PO4 mg/l	PT (P) mg/l	SF /100 ml	<i>E.coli</i> /100 ml
27/03/2018	/	8.3	6.9	353	44.4	10	<0.5	0.72	10.6	101	<0.05	<0.1	1.4	<0.1	<0.065	15	<15
18/06/2018	114	8.3	14.5	301	41.2	7.1	<0.5	1.06	9.1	104	<0.05	<0.1	<1	<0.1	<0.065	30	30
10/09/2018	47	8.2	11.8	355	58.4	11.5	<0.5	0.68	9.9	105	<0.05	<0.1	1.4	<0.1	<0.065	15	46
19/11/2018	/	8	3.3	315	51.6	7.6	1.5	0.72	11.3	99	0.11	<0.1	1.3	0.13	<0.065	30	15

Masse d'eau	Bilan de l'oxygène	Température	Nutriments		Acidification	Invertébrés benthiques	Diatomées	Etat écologique
			N	P				
6710014								

- Campagne 2021 :

La qualité physico-chimique des eaux du Cians est très bonne sur ce secteur.

Station	Date prélèvement	Q Inst. l/s	pH unité pH	Temp. eau °C	MES (mg/L)	DBO5 mg(O2)/ L	C Orga mg(C)/ L	O2 dissous mg(O2)/ L	SATUR. O2 %	NH4+ mg(NH4)/ L	NO2- mg(NO2)/ L	NO3- mg(NO3)/ L	Orthoph osp mg(PO4)/ L	P total mg(P)/ L	Enteroc oq n/(100m L)	E. coli n/(100 mL)
CIAN01	31/03/2021	60	8,2	9,8	<2	0,6	0,91	10,4	105	<0,05	<0,1	2,5	<0,1	<0,032	15	15
CIAN01	30/06/2021	78	8,3	/	<2	1,4	<0,5	/	/	0,12	<0,1	1,8	<0,1	<0,032	15	15
CIAN01	23/08/2021	62	8,4	13,9	2,7	<0,5	0,94	9,8	105	<0,05	<0,1	1,2	<0,1	<0,032	15	15
CIAN01	24/11/2021	64	8,3	6,4	<2	1	<0,5	10,64	100,8	<0,05	<0,1	1,5	<0,1	<0,032	15	15

Masse d'eau	Bilan de l'oxygène	Température	Nutriments		Acidification	Invertébrés benthiques	Diatomées	Etat écologique
			N	P				
06710014								

- Campagne 2022 :

La qualité physico-chimique des eaux du Cians est bonne sur ce secteur.

Station	Date prélèvement	Débit Inst Q/L/s	pH	Temp. eau °C	MES mg/L	DBO5 mg(O2)/L	Carbone orga mg(C)/L	Oxygène dissous mg(O2)/L	Saturatio n [O2] %	Azote ammonia mg(NH4)/L	Nitrites mg(NO2)/ L	Nitrates mg(NO3)/ L	Orthoph osp mg(PO4)/ L	Phospho re total mgP/L	Enteroc n/100mL	E. coli n/100mL
CIAN01	07/03/2022	62	8,3	7,6	<2	<0,5	1,37	10,75	105	<0,05	<0,1	1,4	<0,1	<0,032	15	15
CIAN01	07/07/2022	26	8,2	13,8	11,7	0,5	1,15	9,42	105	<0,05	<0,1	1,4	<0,1	<0,03	76	46
CIAN01	08/09/2022	27	8,1	11,6	13,6	<0,5	2,16	9,42	101	0,13	<0,1	2,2	<0,1	<0,03	15	15
CIAN01	14/12/2022	25	8,3	5,5	2,9	0,8	0,58	10,8	101,5	<0,05	<0,1	1,6	<0,1	<0,03	<15	30

Masse d'eau	Bilan de l'oxygène	Température	Nutriments		Acidification	Invertébrés benthiques	Diatomées	Etat écologique
			N	P				
06710014								

La note attribuée pour ce critère reste identique à celle de la première candidature même s'il y a une évolution du critère.

V.2- Micropolluant

Sur la station de suivi de la DREAL à Rigaud, le Cians est classé en Bon état sur le critère « Polluants spécifiques ».

La note attribuée pour ce critère reste identique à celle de la première candidature même s'il y a une évolution du critère.

VI- Biodiversité

La thématique « biodiversité » est déclinée avec les critères suivants :

- Faune piscicole
- Flore aquatique (macrophytes, diatomées, ...)
- Faune rivulaire
- Composition spécifique de la ripisylve

Sur cette thématique, 2 critères ont été mis à jour.

VI.1- Faune piscicole

La Fédération de pêche des Alpes-Maritimes indique que la faune piscicole est en très bon état dans le Cians.

- Campagne 2020 :

La station de pêche est localisée légèrement en aval du point de prélèvements des invertébrés et diatomées, à l'entrée des gorges "rouges ". Sur ce secteur, le peuplement est monospécifique et essentiellement composé de la truite fario. Les densités et biomasses pour cette espèce sont qualifiées de moyennes (1836 ind/ha et 69.4 kg/ha). Ces résultats sont globalement comparables avec les anciennes pêches faites à proximité par la fédération de pêche en 2009 et par l'OFB en 1996. Les seuls facteurs limitants sont naturels sur ce secteur, en lien notamment avec l'intensité des crues sur un secteur de gorges resserrées très pentu.

- Campagne 2021 :

La station de pêche est localisée légèrement en aval du point de prélèvement des invertébrés et diatomées, à l'entrée des gorges "rouges ". Sur ce secteur, le peuplement est monospécifique et essentiellement composé de la truite fario. Les densités et biomasses pour cette espèce sont respectivement qualifiées de bonne et moyenne (3080 ind/ha et 88 kg/ha). Ces résultats sont en légère augmentation par rapport à 2020. En effet, les alevins de l'année sont nombreux, expliquant l'augmentation de la densité, et les géniteurs ont une taille moyenne plus importante, expliquant l'augmentation de la biomasse. Globalement, la structure de la population est mieux équilibrée en 2021. Les seuls facteurs limitants sont naturels sur ce secteur, en lien notamment avec l'intensité des crues sur un secteur de gorges étroites et très pentues. Aucun évènement majeur ne s'est produit sur ce secteur en 2021 et 2022.

La note attribuée pour ce critère reste identique à celle de la première candidature même s'il y a une évolution du critère.

VI.1- Flore aquatique

Réalisation de l'étude « Utilisation de l'ADN environnemental des diatomées comme outil de biomonitoring pour la conservation des Rivières Sauvages (2020-2022) ».

L'utilisation de l'approche moléculaire pour inventorier les communautés de diatomées benthiques a pu être appliquée avec succès sur l'ensemble des cours d'eau « Site Rivières Sauvages » participant à l'étude. Son utilisation a permis de :

- Estimer la diversité et la richesse des diatomées
- Evaluer l'état écologique des stations
- Détecter des taxons et variants génétiques d'intérêt pour la conservation, certains ciblés comme espèces emblématiques
- Estimer les variations spatiales et temporelles affectant les communautés
- Contribuer à l'amélioration des connaissances génétiques sur les diatomées, notamment via la complétion des bases de références génétiques.

Du fait de la présence de taxons atypiques en lien avec les particularités locales, il pourrait être intéressant de maintenir le suivi sur certaines stations pour compléter les connaissances déjà acquises et évaluer l'évolution temporelle des communautés de diatomées. Un travail couplé entre approches moléculaire et morphologique reste nécessaire pour caractériser correctement les taxons diatomées du cours d'eau qui sont peu communs.

Le suivi des taxons d'intérêt identifiés précédemment permettrait d'évaluer des changements du milieu associés à l'évolution des pressions locales et de réaliser des suivis de conservation. Ces suivis permettraient aussi d'évaluer l'effet de changements plus globaux notamment en lien avec le changement climatique.

Le SMIAGE réalise un suivi diatomée :

- Campagne 2018 :

Le peuplement de diatomées confirme l'excellente qualité des eaux du secteur. Comme en 2017, le peuplement reste dominé par le genre *Achnanthydium* ; espèces *Achnanthydium pyreneicum* (22%) et *Achnanthydium minutissimum* (20 %). Le peuplement est revanche plus diversifié en 2018 qu'en 2017.

Indice biologique diatomées (IBD) : HER = Alpes internes ; **IBD (/20) = 20**

- Campagne 2021 :

Comme les années précédentes, le peuplement de diatomées confirme la très bonne qualité des eaux du secteur. Il reste dominé par le genre *Achnanthydium* mais contrairement aux suivis 2017 et 2018, seule l'espèce *Achnanthydium minutissimum* (48.9 %) est majoritaire. *Achnanthydium pyreneicum* a vu sa population régresser (22 à 5.8 %). D'autres espèces sensibles et représentées entre 5 et 8% sont présentes : *Gomphonema elegantissimum*, *Gomphonema tergestinum* ou encore *Encyonema minutum*. La variété taxonomique est plus élevée en 2021 qu'en 2017 et 2018.

Indice biologique diatomées (IBD) : **IBD (/20) = 19,7** ; EQR (entre 0 et 1) = 0.98

- Campagne 2022 :

Comme les années précédentes, le peuplement de diatomées confirme la très bonne qualité des eaux du secteur. Néanmoins, contrairement à 2021 où l'espèce dominante était *Achnanthydium minutissimum* (48.9 %), c'est désormais *Cocconeis euglypta* qui est majoritaire (37.1 %). Parallèlement, les suivis plus antérieurs confirment la régression continue d'*Achnanthydium pyreneicum*, espèce très polluo-sensible, représentée à seulement 3 %. Globalement, le peuplement est peu diversifié puisque seulement 15 espèces sont identifiées.

Indice biologique diatomées (IBD) : **IBD (/20) = 18** ; EQR (entre 0 et 1) = 0.87

Pour ce critère, la note passe de 3 à la première labellisation à 1,5.

VII- Fréquentation humaine et ambiance sonore et visuelle

La thématique est déclinée avec les critères suivants :

- Accessibilité
- Fréquentation motorisée (motos, quads, ...)
- Fréquentation non motorisée (pêcheurs, promeneurs, canyoneurs, kayakistes,...)
- Ambiance sonore
- Ambiance visuelle

Sur cette thématique les critères n'ont pas évolué.

VIII- Occupation des sols et activités du bassin versant

La thématique « occupation des sols et activités du bassin versant » est déclinée avec les critères suivants :

- Occupation des sols du bassin versant
- Cheptel du bassin versant
- Population du bassin versant

Sur cette thématique 2 critères ont été mis à jour.

VIII-1. Cheptel du bassin versant

Les données utilisées pour ce critère sont issues d'un recensement par commune en 2020. Seules les communes dont la superficie est supérieure à 1% de la surface du bassin versant sont prises en compte : Lieuche, Rigaud, Pierlas, Beuil, Péone et Puget-Rostang.

Communes	Unité de gros bétail (2020)
Lieuche	12,8
Rigaud	112,1
Pierlas	136,1
Beuil	214,6
Auvare	93,6
Guillaumes	290,6
Ilonse	64,3
Péone	112,6
Roubion	25,6
Puget-Rostang	15,2
Touët-sur-Var	12,3

Agreste 2020 Provence-Alpes-Côte-D'Azur (Unité de Gros Bétail herbivores et non herbivores).

La moyenne d'Unité gros bétail toute alimentation sur les 6 communes incluses dans le bassin versant du Cians est passée de 0,026 UGB/ha en 2010 à 0,036 UGB/ha en 2020. La densité de bétail n'a pas beaucoup évolué en 10 ans, elle reste très faible.

La note attribuée pour ce critère reste identique à celle de la première candidature même s'il y a une évolution du critère.

VIII-2. Population du bassin versant

Les données utilisées pour ce critère sont issues du recensement INSEE 2022.

Seules les communes dont la majorité de la population se trouve dans le bassin versant sont prises en compte.

Communes	Nb d'habitants (2022)
Lieuche	51
Thiery	103
Rigaud	169
Pierlas	101
Beuil	557

La densité moyenne du bassin versant du Cians est passée de 7 habitants /km² en 2014 à 6 habitants /km² en 2022. Le bassin versant du Cians reste peu urbanisé et la commune qui présente la plus grande concentration est Beuil.

La note attribuée pour ce critère reste identique à celle de la première candidature même s'il y a une évolution du critère.

IX- Espèces remarquables et gestion des milieux aquatiques

La thématique biodiversité est déclinée avec les critères suivants :

- Espèces emblématiques (flore/faune)
- Espèces invasives (faune, flore aquatique)
- Gestion piscicole et halieutique
- Milieux annexes - connexion/naturalité
- Milieux aquatiques et humides remarquables – reconnaissance
- Milieux aquatiques et humides remarquables – gestion et protection

Sur cette thématique, 1 critère a été mis à jour.

IX-1. Espèces invasives

Une campagne de terrain a été organisée à l'été 2019, avec le recrutement d'une stagiaire, pour notamment identifier les Espèces Végétale Exotique Envahissante (EVEE) dans le Cians et la Roudoule. Les résultats sont exposés ci-après.

A l'aval du Cians, le lit du cours d'eau est très large et sa rive droite est longée par la route, facilitant le développement de l'ailante et du robinier faux Acacia. On retrouve également de nombreux Buddleia au milieu du lit du Cians, sur les parties asséchées. De jeunes plants de robiniers sont répartis au milieu du lit du cours d'eau, entre les rochers et sur les parties de terre. Fait étonnant : 2 robiniers sur 3 semblent malades ou attaqués par un parasite, leurs feuilles étant jaunes et desséchées. En remontant vers l'amont, de nombreuses plantes invasives sont présentes avec les 3 espèces majoritaires présentes sur ce cours d'eau : le robinier, l'ailante et le Buddleia.

Après plusieurs kilomètres, les parois des falaises se resserrent et laissent moins de places aux plantes pour se développer, les espèces végétales exotiques envahissantes disparaissent du cours d'eau. Néanmoins, le bord de route est là encore, parsemé d'ailante et parfois de Robinier. Ensuite, plus en amont, il n'y a plus aucune trace de plantes invasives, même en bord de route. En amont du Cians, dans la zone la plus montagneuse, il n'y a pas de trace de plantes invasives non plus. La route ne longe plus le cours d'eau et cette zone est très peu fréquentée, d'autant plus que le débit du Cians y est très réduit. A noter l'impact de la Pyrale du buis (jusqu'en amont de la Petite Clue), le dépérissement des buis peut entraîner une érosion des pentes et donc un possible effet sur le cours d'eau.

La note attribuée pour ce critère reste identique à celle de la première candidature même s'il y a une évolution du critère.

X. Conclusion

Depuis la première labellisation du Cians en tant que « Site Rivières Sauvages » en 2018, cette actualisation des critères techniques montre que 12 critères ont évolué sur le bassin versant du Cians.

Grands thèmes dont certains critères ont évolué :

- Acteur et gestion globale du bassin versant : Structure de gestion globale à l'échelle du bassin versant
- Hydromorphologie et habitats : Le linéaire de berges stabilisées (à cause des intempéries)
- La qualité de l'eau : invertébrés benthiques, Azote, Phosphore, Bactériologie, Micropolluant
- Biodiversité : Faune piscicole et Flore aquatique
- Occupation des sols et activités du bassin versant (Bonus/Malus) : Cheptel du bassin versant, Population du bassin versant
- Espèces remarquables et gestion des milieux remarquables (Bonus/Malus) : Espèces invasives

Evolution des notes :

Les critères qui font évoluer la note sont :

- Le critère « biodiversité » avec une note qui passe de 12,5 à 11. Le paramètre qui modifie la note est la flore aquatique qui était en très bon état lors de la première labellisation et qui est maintenant en bon état.
- Le critères « occupation des sols et activités du bassin versant » (bonus/malus) passe de 3 à 2.

Pour les critères : hydromorphologie et habitats, occupation des sols et activités en fond de vallée, qualité de l'eau et fréquentation humaine haute saison, les notes restent les mêmes. La note du critère bonus/malus, espèce remarquable et gestion des milieux aquatiques, reste identique également.

Ainsi la note finale passe de 84.25 à 82.75, perdant 1,5 point mais le Cians reste labellisable au niveau 2.

Les différentes opérations tout au long du précédent programme n'ont eu aucune incidence sur le bon fonctionnement du milieu naturel, bien au contraire, elles ont participé à son amélioration même si la note finale de l'évaluation de l'état sauvage du Cians diminue.